

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Numéro de dossier :

Nom locataire(s) :

Le(s) soussigné(s) s'engage(nt) sur l'honneur à transmettre à ASTRIA **le justificatif de la notification définitive de la Bourse d'État** dès sa réception, et au plus tard, dans les six mois suivant la demande d'aide LOCA-PASS.

Il(s) reconnaît(ssent) avoir été informé(s) qu'à défaut il sera(ont) reconnu(s) inéligible(s) au dispositif et aura(ont) l'obligation de rembourser dans un délai de trente jours suivant les six mois visés ci-dessus, les sommes versées par ASTRIA.

ASTRIA se réserve le droit de contrôler l'exactitude des renseignements fournis.

Fait à

le

Signature :